

## COMPTE RENDU

### CONSEIL MUNICIPAL du 16 mai 2017

- **Investissement 2017**

Monsieur le Maire présente deux devis pour la fourniture et la pose de stores pour la salle de spectacles. En ce qui concerne les rideaux de la scène ils seront nettoyés.

- **Achat de matériel désherbage**

Des devis sont présentés aux membres du conseil, la décision d'achat est reportée au prochain conseil municipal. En effet une démonstration aura lieu prochainement pour définir les besoin réels des agents.

- **Location du bâtiment 37 grande rue**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de la demande de Mr NEBOT Clovis artisan créateur de vitraux, de louer le local ; après discussion les membres de l'assemblée fixe le loyer à 380 € mensuel et autorise monsieur le maire à signer le contrat de location et ce à compter du 1<sup>er</sup> juin.

- **Centre de loisirs de juillet / aout**

Le centre de loisirs sera ouvert du 10 juillet au 4 aout, un emploi saisonnier est créé pour cette période ; la personne recrutée devra obligatoirement posséder le BAFA.

- **SIVOM Sologne Bourbonnaise**

Monsieur le Maire présente aux membres de l'assemblée le rapport établi par le SIVOM de la Sologne Bourbonnaise concernant le prix et la qualité du service public de l'eau potable au titre de l'année 2016, ce dernier est approuvé à l'unanimité.

- **Prix vente terrain les alouettes parcelle ZO 140**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a eu des demandes pour l'achat d'une partie de la parcelle cadastrée ZO 140 située chemin des varennes. Après discussion l'assemblée décide de vendre le terrain au prix de 15€ le mètre carré, précise que l'acquéreur prendra à sa charge les frais de bornage.

- **Affaires Diverses**

Site internet de la commune, les membres du conseil municipal décident de ne pas acquérir d'ordinateur portable et propose que le logiciel du site soit installé sur les PC de la mairie afin que les agents communaux puissent participer à la mise à jour des évènements.

Organisation des bureaux de vote pour les élections législatives ; le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18 h pour les deux tours 11 et 18 juin.

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'il a reçu Mr Moreau et Mme Thevenoux membres de la DACA pour discuter de l'avenir des commerces de la commune.

Marché des producteurs de pays une réunion préparatoire aura lieu le 9 juin à partir de 18heures aux jardins des bords de Loire, l'animation musicale sera assurée par la fanfare de DIOU.

Les membres de la bibliothèque demandent si une boîte à livre peut être installée sur la commune, le lieu reste à définir.

Une subvention sera versé à France Alzheimer afin de couvrir les cotisations des bénévoles domicilié sur la commune qui participent aux ateliers le mercredi .

Un certificat d'urbanisme opérationnel sera demandé pour la parcelle cadastrée AO 57

La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue le 27 juin à 20h 30.